

PENSEE SUR LE PURGATOIRE

Dieudonné VAÏDJIKÉ
Université de N'Djamena (Tchad)
E-mail : vaidjiked@yahoo.fr

Résumé : Les morts peuvent-ils contempler directement le *Beau*? Les vivants n'offrent-ils pas des sacrifices expiatoires pour permettre aux morts de parvenir au paradis ou à la béatification de Dieu? Les païens comme les chrétiens priaient les morts pour intercéder en leur faveur auprès de Dieu. Mais cette conception s'est progressivement estompée. Les morts ont cessé d'être des dieux dans l'imagination humaine. Pour les vivants, ceux-ci sont soumis au jugement, en raison de la conduite qu'ils ont tenue pendant leur vie. Dès lors, la vie après la mort ne reflète que la vérité de celle d'ici-bas. Ceux qui ont mené une vie juste et aimable sont envoyés au séjour des bienheureux, les méchants (les injustes) sont précipités dans l'enfer et ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui ne sont pas délivrés de leurs corps, souffrent après leur mort d'une purification afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. Il en résulte que la plupart des morts deviennent des prévenus qui sont menacés des peines et doivent se purifier par la souffrance avant d'habiter des *régions belles*. Pour cela, ils végètent dans un espace probatoire entre le paradis et l'enfer : le purgatoire, où les prières et les indulgences gagnées peuvent intervenir en leur faveur abrégant ainsi leurs épreuves. Ces gestes rappellent que des hommes conçoivent l'existence d'une certaine purification de l'âme par-delà la mort. Les jeux ne sont pas faits au moment de la mort. Nos lectures révèlent qu'il existe une période intermédiaire entre celle-ci et la décision finale pendant laquelle tout peut être sauvé. On ne passe pas de la terre au ciel directement. Le purgatoire devient une étape normale et nécessaire de la migration de l'âme.

Mots-clés : âme, mort, purgatoire, purification, sacrifice expiatoire.

Abstract: Can dead people directly enjoy the Beauty? Do not living offer expiatory sacrifices to enable the dead to reach heaven or God's beatific? Pagans as well as Christians worshipped the dead to speak to God on behalf of. But this approach has gradually faded. Dead people have ceased to be gods in the human imagination. For the livings, these last ones are subject to the judgment, because of their behaviors during their lifetime. Consequently, life after death reflects only the truth of the lifetime. Those

who were kind and fair will stay in holy places while the wicked will go to hell and those who die in the grace and the friendship of God, and who are not yet delivered from their corps, will suffer after their death from a purification in order to obtain the necessarily holiness to enter in the joy of heaven. As a result, most of the dead become defendants who are threatened with punishment and must purify themselves by suffering before living in the *beautiful regions*. For that, they must wander in a probationary space between paradise and hell: the purgatory, where the mercy and prayers approved can intervene in their favor thus shortening their sorrow. These gestures remind that men conceive the existence of the soul purification beyond death. The plays are not made at the moment of the death. Our readings have shown that there is a transitory phase between this one and the final decision during which all can be saved. One cannot go straightly from the earth to the heaven. Purgatory becomes a normal and necessary stage of the soul migration.

Keywords: soul, death, purgatory, purification, expiatory sacrifice.

Introduction

Les êtres humains semblent s'accorder sur le fait que la mort, un destin inflexible et inexorable, n'est pas la fin de la vie humaine. Tout ne s'arrête pas à l'univers visible. L'homme est appelé à continuer la vie dans un autre monde. Le corps meurt, tandis que l'âme, immatérielle, existe.

Certains morts jouissent d'un bonheur indicible (Bilewicz, 2018, p. 25) dans un endroit incorporel, supposé pur qu'on peut nommer : terre éternelle, champs des bienheureux, paradis, Hadès... Il est l'inverse de la terre, mais aussi de l'enfer. D'autres en revanche font l'expérience de la douleur de la purification de leurs fautes dans un monde intermédiaire. Pourquoi les âmes sont-elles éprouvées après la mort ? Comment expient-elles leurs peines ou crimes ? Bénéficient-elles de la dévotion des survivants dans leurs pérégrinations vers le monde supérieur auquel elles sont, à l'origine, destinées ? Le séjour des bienheureux offre, à la différence de l'enfer ou du Tartare, le bonheur aux âmes délivrées de leurs chaînes qu'il annule en son sein. Totalement libres et purifiées, elles se promènent à leur gré scrutant parfois avec « un plaisir indicible toutes les merveilles de la nature » (Aubenque et al., 1964, p. 99). L'analyse de quelques ouvrages, ayant traité de l'eschatologie, ont éveillé en nous le désir d'examiner cette opinion dans le but de contribuer au salut de l'homme en insistant sur la

morale sensible et spirituelle. Notre objectif vise à mettre en évidence la nécessité de mener une existence pure, en cette vie, pour participer à l'excellence et à la pensée, car le prix à remporter est beau et l'espérance noble. Nombreux sont ceux-là qui croient qu'il est possible d'aider les vivants autant que les morts à gagner ce prix qui leur confère la béatitude céleste.

Pour notre étude, nous essayerons de spéculer sur la croyance à la vie post-existence qui implique, dans divers courants doctrinaux, l'imagerie du purgatoire où les âmes, principes immortels, se purifient avant de s'établir à jamais dans la sphère divine ; puis nous examinerons la considération chrétienne du phénomène ; et, enfin, nous concluons avec la dévotion des vivants ayant pour finalité l'allègement des souffrances des âmes du purgatoire.

1. Spéculations sur la post-existence

La croyance à l'existence d'une vie future est répandue en Occident comme en Afrique. Platon, le philosophe grec hellénisé d'Afrique, l'aborde avec une aisance philosophique dans ses dialogues métaphysiques. Il affirme que la destinée de l'âme ne s'arrête pas à la tombe, car elle est l'indestructible. Puisqu'elle se meut soi-même, elle ne peut être « ni quelque chose d'engendré ni quelque chose de mortel » (Platon, 2012, p. 109).

L'homme sait d'emblée que vivre a un contraire : être mort. Et des choses mortes, surgissent celles vivantes. Ainsi, être vivant et être mort ne doivent pas être considérés comme des états absolus. Ce sont des moments d'un cycle auquel ils sont entièrement relatifs, spécule Platon. Il écrit : « Au cours de sa vie, tout vivant va vers l'être mort, et en ce sens il devient de plus en plus mort, et de moins en moins vivant. Réciproquement, tout être mort reprend vie, devient de plus en plus vivant et de moins en moins mort » (Platon, 1991, p. 92).

Selon un principe de réciprocité, les choses deviennent vivantes après avoir été mortes. Or devenir vivant, laisse croire Platon, c'est revivre. Cette vue s'oppose au postulat matérialiste considérant la mort comme un anéantissement. Dans cette logique qui s'inscrit dans la visée eschatologique heideggérienne, l'homme n'a pas une fin où il cesse simplement, mais existe de manière finie : il meurt tout au long de sa vie

(Heidegger, 1986, p. 329). Cette certitude s'explique par le fait que la mort est la destinée de tous, que « l'être authentique est donc un être-vers-la-mort », renchérit G. Steiner (1978, p. 100). Mais la visée eschatologique de Platon transcende celle-ci. Elle va plus loin que cette réalité existentielle selon laquelle l'âme et le corps s'anéantissent au même moment. Selon Platon, des deux composantes essentielles de la personne, seule l'âme existe après la mort. La nature du corps au contraire est prédisposée à se disperser. Dans ce sens, l'affirmation de Platon (1991, p. 109) est suffisamment claire, l'âme peut être dite très semblable « à ce qui est indissoluble, quand elle s'attache à ces choses indissolubles que sont les réalités intelligibles, alors que le corps semble faire partie de ces choses à qui il convient de se dissoudre rapidement », bien que certaines de ses parties, entre autres l'os, sont immortelles, elles résistent presque indéfiniment à leur décomposition. Ces vues sont davantage étayées par ses commentateurs. Le texte de P. Clodius (1906, p. 105) en est un exemple : « Pour expliquer la nature, il faut supposer que de la mort naît son contraire qui est la vie ; il faut supposer que l'âme se trouve de l'autre côté du détroit ». Il en résulte que les forces de la nature s'harmonisent dans une relation contradictoire. Et l'homme devrait comprendre cela, et laisser ces forces agir comme elles l'entendent dans les cours de l'ordre naturel de la nature.

Selon Clodius, les âmes, séparées des corps corruptibles, s'élèvent vers les endroits imparfaits ou parfaits. Nombreuses sont les religions qui partagent cette thèse. Elles transmettent la vision d'une vie future : la mort n'est pas une fin (Gaffney et al., 1993, p. 27). Elles prennent le contre-pied de l'existentialisme athée des matérialismes qui apprennent aux gens à croire que la mort ne représente rien de plus qu'un anéantissement et une perte. Beaucoup de penseurs tels que Platon essayent de détruire le postulat apodictique de cette aile montante de la philosophie constituée par le concept d'une mort totale, univoque et absolue, de la doctrine de la mort définitive devenue la plaque tournante de l'existentialisme athée. Ces auteurs soutiennent que les morts sont des vivants dans l'invisible. Et les vivants peuvent faire quelque chose de positif pour les aider à atteindre la béatitude.

Platon tient cette croyance de ses maîtres égyptiens. À la suite de ceux-ci, il définit la mort comme un bien, en ce sens où l'âme, immatériellement conçue et purifiée, atteint la vérité, s'éternise en la divinité après avoir reçue la faveur des dieux et le rachat des peines infligées aux autres ; ce, pendant plusieurs siècles.

De ces arguments, nous retenons la croyance à l'élévation possible de l'âme vers ce qui est pur et immortel ; à sa migration vers la plénitude, le bonheur absolu, avec l'aide de « ses ailes », puisqu'on imagine l'âme quittée le corps sous forme de mouche (en Bretagne), d'un papillon (en Irlande), visible ou non (Vovelle, 1993, p. 19) ; les ailes lui permettent de se mouvoir d'ici-bas vers les hauteurs du ciel, ou dans l'au-delà. Cette déclaration de Platon (2012, 246c) rejoint celle de M. Vovelle : « (...) quand elle [âme] est parfaite et ailée, elle chemine dans les hauteurs et administre le monde entier ».

En tout état de cause, le sage, ou du moins tout homme agissant justement, ne doit pas éprouver de regret devant la mort qui conduit à l'Hadès. Son âme continuera à exister dans une autre vie immatériellement belle et lumineuse. Elle se soustrait du corps dans lequel elle est maintenue pour retrouver une nouvelle vigueur, pour contempler les vérités éternelles. Séparée du corps, l'âme pénètre dans les mondes de l'au-delà (Kolpakhty, 1978, p. 79). Dans cette optique, nous percevons que l'âme humaine individuelle n'est pas seulement immortelle mais à proprement parler éternelle¹ ; sa vie terrestre n'est qu'un exil transitoire (Bernard, 1989, p. 181). Autrement dit, l'âme humaine n'est jamais anéantie. Aucun corps, étranger soit-il, n'arrivera à détruire cette substance incorporelle.

L'existence se poursuit par-delà les frontières de la vie terrestre ; « les morts sont des *trépassés*, ceux qui ont passé au-delà » (Bovis, 1957, p. 10). Les âmes des justes continuent leur existence en nombre ni de trop ni de moins. Selon P. Clodius, Platon l'a su bien dire lorsqu'il affirme que ce sont les mêmes âmes qui existent toujours, car leur nombre ne saurait ni diminuer, puisque aucune ne périt, ni, d'autre part, augmenter. Telle est la théorie platonicienne de la vie future, poursuit-il. Elle complète celle de

¹ Nous avons déjà fait mention de cette thèse dans notre ouvrage intitulé *Les conceptions métaphysiques relatives à l'idée de la mort et de l'au-delà dans la tradition Zimé en Afrique centrale* (2017).

Socrate, les précise et les affermit en remontant à des principes plus élevés (Clodius, 1906, pp. 109-110). Nombre d'auteurs s'accordent sur cette pensée. Cependant, au cours de son voyage, l'âme rencontre beaucoup d'obstacles, de dangers ou de peines.

2. Imaginaire du purgatoire : jugement posthume et expiation de peines

Nous l'avons amplement démontré dans la première partie de notre texte que « la mort est le début d'un autre chapitre de la vie » (Gaffney et al., 1993, p. 31). En une expression plus claire, comme celle de J.-P. Mohen (1993, p. 54), « (...) la vie ne finit pas et que la mort n'est qu'une transition vers une autre forme d'existence ». L'âme impérissable résiste à la destruction et existe dans l'au-delà. Mais dans la nouvelle condition, toute âme, à la fin de sa première vie, passe en jugement², en raison de la conduite que le défunt a tenue pendant sa vie.

Un système pénal institue des juges imaginaires pour prononcer des sentences dans l'autre monde où les morts migrent. Certains sont envoyés à la terre éternelle, au paradis ou « aux champs Élysées, séjour des bienheureux », d'autres, les méchants, jugés incurables à cause de l'énormité de leurs crimes, « sont précipités dans le Tartare » (Reinach, 1996, p. 168). Il est question, selon S. Reinach, du purgatoire, concept qui a passé dans l'eschatologie chrétienne et y tient une grande place - nous y reviendrons.

Il est important de noter que la récompense de l'homme est proportionnelle à sa conduite terrestre ou le dépassement de soi vers l'idée de Dieu. Seul le juste est récompensé pendant son séjour ici-bas ou après son départ de ce monde. Quand il se trouve dans une situation peu confortable qu'il ne désespère point, cela finirait bien par tourner à son avantage ; puisque, selon la croyance populaire, les dieux veillent toujours

² Chez P. Ariès (1975, p. 36), le jugement se passe autour du lit de l'agonisant. Dans sa chambre, il se passe une lutte cosmique entre les puissances du bien et du mal disputant sa possession ; l'agonisant assiste au combat comme un étranger, il est tenté soit par le désespoir de ses fautes, soit par la « vaine gloire » de ses bonnes actions, soit par l'amour passionné des choses et des êtres. Cette épreuve remplace le jugement dernier et s'écarte de celui qui est décrit chez les philosophes et les chrétiens, car s'il repousse la tentation, l'acte efface les péchés sinon il annule toutes ses bonnes actions s'il y cède. Ici, ce ne sont pas les juges qui décident de l'élévation ou du châtement, mais l'homme, lui-même, est responsable de sa destinée.

sur quiconque s'efforce de devenir juste ou de se rendre, par la pratique de la vertu, semblable à la divinité. L'expression trouve son sens dans le mythe d'Er, le Pamphylien, décrit dans la *République* de Platon. Dans ce mythe, il rapporte que l'âme du Pamphylien est revenue sur terre après avoir séjourné dans le monde des morts, où la justice et son contraire reçoivent leurs vraies sanctions : l'âme juste élevée, celle injuste jetée dans les corps mortels.

En effet, dans ses divers dialogues Platon fait référence aux croyances grecques traditionnelles qui incluent un jugement posthume des âmes envoyant au gouffre du Tartare celles des méchants et conduisant aux « Champs Élyséens » celles des justes, reconnus pour la sainteté de leur vie.

Pour démontrer profondément son analyse, Platon choisit d'inventer un jugement dans l'au-delà. Il prend comme personnage mythique Er, le fils d'Arménios, refoulé du ciel par les dieux. L'auteur utilise celui-ci dans son projet imaginatif de récompense de bonnes âmes et de châtement, des mauvaises. Dans le récit d'Er, les âmes parvenues dans l'au-delà sont conduites devant des juges siégeant dans l'espace intermédiaire entre deux ouvertures dans les hauteurs du ciel situées juste en face de deux autres contiguës de la terre. Elles y sont jugées. Quand les juges prononcent leur jugement, ils ordonnent aux justes de prendre le chemin qui vers la droite monte pour entrer au ciel³, tandis qu'aux injustes, ils ordonnent de prendre le chemin qui vers la gauche va vers la région inférieure (Platon, 2004, pp. 512-513) ou le Tartare. Mais quant à Er, il n'a pas été jugé, du moins c'est ce que rapporte le mythe de Platon. Il ne lui a pas été ordonné non plus de prendre l'un de deux chemins. Pourquoi cette faveur à l'égard d'Er ?

³ Selon L. Feuerbach (1997, p. 74), « le ciel n'est de toute évidence rien de plus qu'une peinture sensible du bien et de la béatitude qui lui est liée ; de la même manière l'enfer est la représentation sensible du mal et de ses attributs inséparables, la nullité et le tourment. Le vrai sens de cette croyance (...) est le suivant : du bien suit le bien, du mal suit le mal ; les suites du bien et du mal ne cessent pas avec la fin de l'existence sensible ». Feuerbach suppose qu'il y a en plus du malheur extérieur et sensible, un autre malheur purement spirituel et moral qui est le mal même ; de même, il ajoute, « il n'y a non pas simplement des biens extérieurs et sensibles mais aussi des biens éternels et moraux qui proviennent du bien même et ne consistent qu'en la jouissance de celui-ci » (Feuerbach, 1997, p. 75).

Rappelons que la bienveillance des dieux consiste à sauver les âmes, à les destiner aux endroits magnifiques de la sphère céleste. Ils n'ont pas créé la mort. Les dieux ne veulent pas que les hommes meurent. Platon ayant compris cette volonté propose alors un moyen pour contribuer à ce salut voulu pour les humains. Il procède par ce récit où Er est tenu pour le messager du ciel. Ayant écouté et observé tout ce qui s'y passe, il peut accomplir la mission divine qui lui est assignée.

Le jugement inventé dans le mythe de Platon prouve que les dieux sont reconnaissants envers tout homme qui essaye d'être juste. Sa place dans la continuité des vivants n'est pas aussi à négliger. Son « verbe » puissant, ses actes dignement posés sont appréciables par son semblable. Par là même, les vivants le considère déjà comme classé parmi les ancêtres et jouant le rôle d'intermédiaire entre le ciel et la terre, le monde béatifique et celui du trouble.

La chose principale visée par l'eschatologie platonicienne est la réparation de l'injustice même après la mort. Il l'exprime en ces mots :

Que pour toutes les injustices commises dans le passé par chacune des âmes, et pour chacun de ceux que ces injustices avaient atteint, justice était rendue pour toutes ces injustices considérées une par une, et pour chacune la peine était décuplée – il s'agissait chaque fois d'une peine d'une durée de cent années, ce qui correspond en gros à la durée d'une vie humaine – afin qu'elles aient à payer, au regard de l'injustice commise, un châtement dix fois plus grand (Platon, 2004, pp. 513-514).

Argumentant dans le même sens, G. Kolpaktchy (1978, p. 21) relève que si à la suite de l'épreuve du jugement, le défunt est condamné, il demeure dans le monde inférieur. Si, en revanche, il est absous et déclaré « justifié », il devient un Esprit sanctifié. À partir de là, une nouvelle vie divine commence pour lui. Le défunt devient libre de ses actes, « d'une liberté absolue ». Il peut alors « parcourir à son gré le Ciel, la Terre et le Monde inférieur, reconforter les damnés, apporter son secours aux désespérés, visiter les champs de la Paix et les champs des Bienheureux (...), déjouer les ruses et les pièges des démons (...) » (Kolpaktchy, 1978, p. 21), car le mort est devenu lui-même un dieu. Devenu élite de l'humanité - à l'image des saints et initiés surhumains, il peut prendre sur lui le fardeau du

gouvernement cosmique. C'est ici l'humanisme intégral dont parle l'auteur : l'homme devient le pivot de l'univers.

Il résulte de ces constatations qu'en plus des conséquences sensibles - récompense ou châtement extérieur -, le bien et le mal ont aussi une récompense et un châtement intérieurs et moraux : les délices dans le ciel et les tortures dans l'enfer. Le ciel symbolisant le royaume du bien, tandis que l'enfer celui du mal. « Les bons seront récompensés par le bien, les méchants seront châtiés par le mal » (Feuerbach, 1997, p. 75). En plus, les bons deviennent ancêtres, dieux ou saints selon les religions.

L'injustice, ou le mal, écarte des *Lumières* et conduit au Tartare, car, comme l'enseigne Platon (2004, p. 504), « ce qui détruit et corrompt toute chose, c'est le mal, et ce qui sauve et est avantageux, c'est le bien ». Il en ressort que ce qui détruit l'homme n'est pas extérieur à lui, venant de quelqu'un d'autre, d'une autre personne. L'être humain est le responsable de tout le mal qui lui arrive, ici-bas comme après la mort. « C'est donc le mal (...) de chaque être et sa méchanceté propre qui le détruisent », insiste Platon (2004, p. 504). Le bien, lui, ne saurait jamais faire périr quoi que ce soit. L'opinion de P. Clodius (1906, p. 104) corrobore parfaitement cette croyance au royaume de la justice où s'achève l'ordre moral, l'harmonie suprême des choses. Il parle comme bien d'autres d'une sanction après la mort, « parce qu'autrement l'existence humaine deviendrait invivable ». Selon l'auteur, « la méchanceté a déjà trop d'empire parmi nous ; elle en a tant que les justes eux-mêmes se sentent parfois ébranlés dans leurs convictions, à la vue de ses triomphes insolents » (Clodius, 1906, p. 104). La récompense post-mortem décrite dans les travaux de Platon le prouve déjà. Il affirme que les conditions d'existence des âmes dans l'au-delà sont intrinsèquement liées à leur passé.

Cette morale qu'enseigne le philosophe grec, et à sa suite P. Clodius, invite tout commun de mortel, espérant au bonheur divin, à l'humanisme et à la sagesse et non à tout ce qui peut rendre l'âme mauvaise comme l'injustice, l'indiscipline, la lâcheté et l'ignorance. « Il faut donc faire la supposition que dans le cas de l'homme juste, s'il devient la proie de la pauvreté, ou des maladies, ou de quelque autre condition qui passe pour un mal, cela aboutira en fin de compte pour lui à un bien, qu'il soit vivant ou mort » (Platon, 2004, p. 510). Et il convient de concevoir le contraire pour

l'injuste. D'où, le sort réservé à chaque âme dépend de la vie menée ici-bas. L'expression « faire la supposition » renvoie à l'idée que Platon se fait de la vie qui nous attend. Sa conviction relève à notre avis de l'imagination pure puisqu'il part d'un mythe pour parler de l'au-delà et de ses implications. L'auteur idéalise cette possibilité de voir les âmes justes recevoir de la part des hommes et des dieux des récompenses magnifiques et substantielles, et les âmes injustes, le châtement. L'épreuve endurée pour expier les crimes ou le mal symbolise la purification de l'âme lui permettant de s'établir au ciel. Le nombre de jour dans chaque endroit avant de lever le camp pour un autre endroit est proportionnel à la faute commise.

Chaque âme amende le châtement qu'on lui inflige avant de passer d'un monde inférieur à un autre plus supérieur, mais inférieur à l'étape suivante jusqu'à atteindre l'ultime endroit, incorruptible, plus brillant et plus pur, parce que devenu aussi incorruptible.

Au regard du mythe d'Er, nous percevons qu'il existe une vie satisfaisante plutôt qu'une vie médiocre, même pour l'âme qui arrive en dernier. Cependant, il y a des âmes qui préfèrent choisir une vie de souffrance, surtout celles qui descendent du ciel et ne sont pas habituées à une vie de souffrance. Ce choix des vies par chaque âme constitue un spectacle qui mérite d'être vu. Dans la plupart des cas, le choix découle des habitudes de vie de leur existence antérieure. L'âme d'Orphée a choisi la vie d'un cygne, parce qu'il haïssait le sexe féminin, celle de Thamyras, la vie d'un rossignol, l'âme d'Ajax, fils de Télamon, a choisi la vie d'un lion, l'âme d'Agamemnon, haïssant l'espèce humaine, a choisi celle d'un aigle. Quant à l'âme de Thersite, elle a pris la forme d'un singe... Inversement, certains animaux se transforment « pour vivre une existence humaine ». Les âmes des animaux se transigent donc vers les existences humaines ou qu'elles changent entre elles de vies animales. Les âmes des animaux injustes changent pour des vies de bêtes sauvages, les âmes justes choisissent des vies d'animaux dociles (Platon, 2004, p. 521)⁴.

⁴ Platon montre que les âmes quittent des existences animales et font le choix des vies humaines ou de vies d'autres animaux, suivant les habitudes de vie justes ou injustes de leurs vies antérieures. Ce morceau de conclusion illustre la doctrine de la métempsychose, puisque les âmes des animaux et les âmes des êtres humains sont, à l'état séparé, assez semblables pour choisir des incarnations semblables.

Platon est parti d'un personnage mythique, revenu du monde des morts, pour décrire l'existence illuminée des âmes justes et celle misérable des âmes injustes. La foi au message eschatologique du mythe d'Er qu'il rapporte consiste à contribuer idéalement au salut de l'âme, si seulement chaque être humain fait l'effort de se persuader philosophiquement de la vérité de la doctrine de l'immortalité et de l'eschatologie qui lui est liée. L'homme est prévenu des menaces de peines plus ou moins longues, qui doivent « se justifier ou se purifier par la souffrance avant d'être admis dans le cercle des élus » (Reinach, 1996, p. 68). Il y a aucune raison d'objecter ces idées aussi explicites touchant à la vie future, puisque le désordre et le chaos de la vie moderne, avec sa cacophonie et sa laideur, proviennent de l'incompréhension du phénomène de la mort. Plusieurs tombes découvertes en Occident (par exemple en Italie médiévale) en prouvent. On y trouve des fragments d'un petit poème orphique qui est comme un guide pour le défunt dans son voyage dans l'au-delà, destiné à le mettre en garde contre les périls qui le menaceraient. Il est remarquablement admis que la même dualité d'opinions se constate, entre autres, en Égypte et en Italie ; dans ces pays, comme en Grèce, « le mort est censé tantôt habiter sa tombe, où il reçoit des hommages et rend même des oracles, tantôt émigrer vers une région lointaine, au prix d'un voyage semé de fatigues et de dangers » (Reinach, 1996, p. 68).

3. De l'imaginaire du purgatoire au dogme chrétien

Contrairement à ceux qui admettent que l'âme n'est pas une chose plus vigoureuse et plus durable que le corps, les Grecs et les Négro-égyptiens notamment s'accordent sur sa supériorité. Libérée du corps elle s'élève vers l'au-delà. Cependant, au cours de sa pérégrination, l'âme peut endurer des épreuves expiatrices. Elle séjourne au purgatoire⁵ pour se purifier et connaître la connaissance du vrai bonheur.

Rappelons-le, le mythe du *Phédon* décrit le purgatoire du lac Achérousius, lequel n'est pas une invention médiévale. « Paradis,

⁵ Le purgatoire est un phénomène reconnu vers les XI^e et XII^e siècles. Il est « la prison des morts, mais ces derniers peuvent échapper pour des brèves apparitions aux vivants (...) » (Lecouteux, 1986, p. 10) d'une part et, d'autre part, purifiés, ils s'établissent dans la sphère divine.

Purgatoire, Enfer : le mythe final du *Phédon* est l'interprétation platonicienne de la *Divine Comédie* » (Darriulat, 2008). Les coupables sont jetés dans les fleuves selon le degré et la nature de leur faute : ceux dont la vie se situe dans la moyenne sont acheminés vers l'Achéron, les meurtriers sont jetés au Cocyte, les parricides, c'est-à-dire ceux qui ont offensé leur père ou leur mère, au Pyriphlégéthon, les incurables, au Tartare, et demeurent prisonnier du flux et du reflux. J. Darriulat, à la suite de Platon, ajoute que cette ébauche du système pénal semble rappeler certaines peines archaïques : « Avec l'établissement de la cité, on passe d'un droit d'exorcisme - purification magique de la souillure - à un droit de responsabilité - où la peine est en proportion de l'intension, et vise à corriger tout autant qu'à châtier » (Darriulat, 2008). À l'instar de Platon, l'auteur prévoit non seulement une peine temporelle, mais aussi une peine éternelle. Comment le défunt peut-il échapper aux châtiments de l'au-delà ?

Pour beaucoup de gens, la vie après la mort n'est que la vérité de celle d'ici-bas, de notre monde et des lois qui le régissent ; donc « la qualité de cette vie non terrestre dépend de la qualité de la vie terrestre » (Bilewicz, 2018, p. 25). Et pour échapper aux tourments d'après la mort, il est proposé dans le *Phédon* un seul moyen, celui de vivre une vie pure animée du désir d'apprendre et de comprendre.

Il est à remarquer que tous les morts sont jugés, même ceux qui ont vécu une existence pleine de décence et de piété. Les morts dont les juges de l'au-delà estiment que leur vie se situe dans la moyenne, c'est-à-dire qui ne sont ni extrêmement bons ni extrêmement méchants, sont portés par des barques prévues à leur intention jusqu'au lac. Ils y sont purifiés par des châtiments appropriés et chacun d'eux est délivré de toutes les injustices qu'il a pu commettre. Quant aux incurables, en raison de l'énormité de leurs fautes, ils sont jetés au Tartare, avons-nous dit, d'où ils ne sortiront jamais, « éternellement malheureux, éternellement incapables de rompre avec la perversité qui fait leur malheur » (Clodius, 1906, p. 107). Les sages, en revanche, gagnent la société des ancêtres ou des dieux avec lesquels ils doivent passer l'éternité. Il en est de même de ceux dont on estime qu'ils ont vécu une vie pieuse. Ils sont délivrés et admis à s'établir dans un séjour pur. « Parmi eux, ceux qui ont réussi à se purifier autant qu'il faut grâce à la philosophie vivent, pour tout le temps à venir, absolument sans corps ; ils

atteignent des demeures plus belles encore [les Iles des bienheureux], (...) », soutient Platon (1991, p. 177).

Ces arguments ont laissé un héritage considérable ayant servi aux diverses religions. Des anciennes images populaires, on est par exemple passé au dogme chrétien du purgatoire, une doctrine fondée sur l'Écriture. Selon M. Claude (1996, p. 17), le texte majeur est l'Ancien Testament (second Livre des Macchabées). Nous trouvons également une référence à cette purification après la mort dans le Nouveau Testament (1 Corinthiens 3, 5-15). R. Bellarmin, quant à lui, invoque plusieurs textes du Nouveau Testament en faveur de l'existence du purgatoire. Cependant, dans ces textes il ne saurait être question de trouver un enseignement direct des expiations d'outre monde. « Ce qu'il faut reconnaître c'est que ces textes supposent l'existence du purgatoire » (Bellarmin, 2017). En quoi consiste le purgatoire chez les chrétiens ?

Il est mentionné dans la tradition liturgique l'existence d'un état dans lequel les âmes demeurent après la mort et se purifient pour parvenir à la pleine gloire. La croyance en cet état que la tradition nomme purgatoire vient de la prière pour les défunts. Le purgatoire est le dogme du bon sens. Les chrétiens catholiques, notamment, prient pour leurs morts. Le purgatoire est le corollaire de cette prière. C'est de la messe en faveur des défunts que vient le dogme du purgatoire, porteur d'espérance ; car quand les défunts y sont, ils sont du bon côté. Cependant, l'Église catholique romaine n'a jamais précisé la nature des peines expiatoires, et elle n'interdit nullement une conception du purgatoire qui est beaucoup plus profonde que ces images de torture corporelle. Notons que l'épreuve purgatoire a lieu entre le jugement individuel après la mort de chaque homme et le jugement collectif ou jugement dernier, à la fin des temps. D'autre part, cette épreuve qui conduit obligatoirement au paradis ne doit pas être envisagée comme une facilité de salut : « Elle est réservée à un petit nombre de pécheurs mineurs et elle est très redoutable » (Le Goff, 1975, p. 7).

Pour la plupart des chrétiens, après cette vie qui est un développement plein de risques, doit commencer un développement sans risques, dans une autre forme de durée, qui permettent d'obtenir leur taille selon le vœu de leur volonté profonde. Dans cette logique, le purgatoire est un état de maturation dans lequel la croissance de l'homme se poursuit à

l'aide de la douleur ou de la souffrance, mais qui se différencie de celle de l'enfer. Comme l'a si bien dit J. Guitton (1957, p. 25), « il continue ces métamorphoses ascendantes que les événements de l'existence nous proposaient, mais cette fois sans risque d'en faire un mauvais usage ». L'âme, délivrée des phantasmes de la chair et éclairée par le jugement particulier, voit la justice et la veut. A. Bourçois-Macé (1957, p. 36) en déduit qu'elle veut et aime sa peine, « pour dure qu'elle soit ».

Mais pour bien comprendre le purgatoire, il faudrait comprendre le péché ; et, pour cela, comprendre Dieu, à qui le péché s'oppose. C'est ce que font les âmes du purgatoire. Et c'est précisément cela qui est la cause de leurs souffrances. A. Bourçois-Macé (1957, p. 36) affirme : « Elles voient et déplorent leurs folies, parce qu'elles ont acquis la sagesse ; elles voient et déplorent leurs laideurs, leurs manques, parce qu'elles sont éclairées, parce qu'elles sont ennoblies. » Dès lors, le purgatoire n'est pas seulement châtiment, il est aussi un *remède*, c'est-à-dire un lieu immatériel où les âmes se purifient, se libèrent de toute corruptibilité. Ainsi, le purgatoire, *remède* et châtiment à la fois, est considéré comme une seconde création. Purifiées parfois grâce aux prières des vivants, les âmes entrent au ciel où « trouveront place l'achèvement et la perfection de toutes choses d'une manière stable, sûre et très durable » (Touati, 2012, p. 99).

4. Dévotion pour les âmes du purgatoire

Le trouble et l'inquiétude que les morts provoquent dans la vie humaine créent la peur. Cela a amené les hommes à rechercher de l'aide non seulement pour retrouver l'harmonie existentielle, mais aussi l'apaisement et la libération des âmes victimes de leur méchanceté, errant dans la nature ou se trouvant au purgatoire en attente de délivrance. Face parfois à l'inefficacité des cultes d'expiation païenne, les hommes préfèrent l'intervention de l'Église. Celle-ci en réponse aux besoins des vivants, combat spirituellement les âmes errantes et/ou demandent l'intercession des *élus(es) ou des saints(es)* pour les âmes du purgatoire. Les chrétiens catholiques, en l'occurrence, demandent des messes pour alléger les souffrances de ceux qu'ils ont perdus. C'est à juste titre que M. Vovelle (1993, p. 74) écrit : « Les Autels dédiés aux *pauvres âmes* se multiplient dans

les églises et chapelles, sollicitant l'intervention de la Vierge, par les mérites de la Passion du Christ, avec l'aide des saints intercesseurs qu'on implore ».

Selon cette opinion largement répandue, les morts existent entre deux mondes et ils reviennent parfois réclamer aux vivants leur aide, sous forme de prières et de messes qui leur permettraient d'échapper à l'enfer. Avec le dogme du purgatoire, nous tenons l'explication logique de l'existence de ces morts dans un monde intermédiaire entre le ciel ou paradis et l'enfer, entre l'univers supérieur et celui inférieur. On croit qu'ils se trouvent dans une situation précaire, dangereuse ; ils ont besoin des prières que les survivants adressent à Dieu. Pourquoi prier pour les morts ?

Au début de la cité antique, laisse entendre S. Reinach (1996, p. 159), les morts étaient aux yeux des Grecs, des Romains et des Indous « des dieux à qui leurs descendants rendaient des devoirs et dont ils imploraient l'assistance dans leurs prières ». Ces peuples priaient les morts parce que les morts, selon leur perception, étaient des dieux familiers. Mais ce culte que les païens rendaient aux morts avait été dénoncé par Saint Augustin. Pour lui, les morts ne sont pas des dieux ; on ne doit pas avoir à leur honneur des temples, des prêtres, des cérémonies, des sacrifices, ou toute autre chose de ce genre. Selon S. Reinach (1996, p. 159), Saint Augustin observe que les chrétiens n'offrent pas des sacrifices aux martyrs ; « la messe célébrée sur les tombes, depuis la fin du II^e siècle, avait un tout autre caractère ».

Il faut relever que les chrétiens adressent aux saints, considérés comme intercesseurs et médiateurs, les mêmes prières que les païens à leurs morts. En d'autres termes, le culte des saints présente d'étroites analogies avec le culte gréco-romain des morts. Cependant, dans les religions modernes, les seuls morts auxquels on adresse des prières sont les saints. Cette idée de l'intercession des morts héroïsés semble être étrangère au paganisme.

Pour S. Reinach, l'Ancien Testament connaît l'intercession, il en admet la possibilité et l'efficacité. Des hommes agréables à Dieu peuvent intercéder efficacement auprès de lui en faveur de leur rencontre.

Ce qu'on y rencontre point et ce qui est, au contraire, très fréquent dans le christianisme dès les premiers siècles c'est qu'un vivant s'adresse à un mort illustre pour le prier d'intercéder pour lui auprès de Dieu. La prière

des Hébreux monte directement vers l'Éternel ; celle des chrétiens réclame souvent un ambassadeur (Reinach, 1996, p. 160).

L'enseignement officiel des chrétiens ne se focalise pas sur les détails impressionnants sur ce que seront le temps, le lieu ou les peines du purgatoire. Il renonce à cette curiosité qui flatte l'imagination. Au contraire, les chrétiens prouvent, en plus de l'existence d'une purification après la mort pour ceux qui n'auraient pas totalement expié leurs péchés, « l'efficacité des prières, des aumônes et des œuvres bonnes offertes pour ces âmes souffrantes » (Vandermeersch, 1957, p. 30). L'Église répond de cette manière au souci des chrétiens moins préoccupés de savoir ce que deviennent leurs proches après la mort que de savoir ce qu'ils peuvent faire pour eux. Plus généralement, cette disposition nous éclaire sur la façon dont l'Église envisage le problème du purgatoire ; elle insiste sur le lien et la responsabilité qui nous attachent aux âmes qui s'y trouvent.

Il est important de comprendre que les chrétiens prient pour les morts. Ils prient pour l'âme d'un être proche, d'un frère ou d'une sœur en Christ. Expriment l'espoir d'être réuni à ceux-ci à la résurrection, les vivants demandent pour les défunts, supposés être au purgatoire, la béatitude et font des oblations à leurs anniversaires. La fête des morts, admirablement placée au lendemain de la Toussaint chez les catholiques pour rappeler aux chrétiens la communion qu'il y a entre eux et les âmes du purgatoire, en est une preuve irréfutable. Mais il faut noter que la prière eschatologique ne fait pas l'unanimité des religions. Les réformateurs protestants du XVI^e combattent sa pratique⁶. Ils contestent l'usage des prières pour les morts restés en honneur chez les catholiques et les orthodoxes grec et juif. Le Concile de Trente au XVI^e siècle donne au purgatoire sa juste valeur. Il le définit « comme un état de transition pour les âmes de ceux qui meurent en état de grâce sans être toutefois pleinement purifiées » (Charles, 1957, p. 83).

De ce qui précède, nous constatons que les chrétiens prient pour les morts, contrairement aux païens qui prient les morts ; puisque les morts ne

⁶ Luther, suivi des théologiens protestants, désireux de supprimer les ressources financières que procuraient au clergé et à certains religieux, « la prédication de l'indulgence du jubilé et les honoraires des messes pour les défunts », parce que sans valeur, a fini par nier l'existence du purgatoire (Charles, 1957, p. 85).

sont pas des dieux. Ils estiment que les morts se trouvent dans une situation inconfortable. Pour cela, « ils ont besoin des prières que les survivants adressent à Dieu pour leur salut, des bonnes œuvres par lesquelles on espère leur concilier la miséricorde divine » (Charles, 1957, p. 162). S. Reinach (1996, pp. 161-162) va plus loin quand il dit qu'on ne doit pas négliger de prier même pour les personnes qu'on a jugées les plus vertueuses.

L'affirmation de H. Rondet (1957, p. 49) est concluante à ce sujet : « La prière pour les morts est donc de tradition immémoriale dans la sainte Église ». Elle a une finalité de délivrance des âmes qui portent leurs croix en purgatoire. Celles-ci en ont besoin pour entrer au paradis où vont toutes les âmes bienheureuses. Les prières efficaces sont employées pour la délivrance des âmes. Nous pouvons donc nous accorder qu'il n'est pas ridicule de prier pour les morts dès l'instant qu'on songe à la résurrection ou simplement à la vie future. Cette coutume, introduite au premier siècle avant notre ère dans certaines communautés juives, notamment celles de l'Égypte, a été transmise par la Synagogue à l'Église, bien qu'il se soit étrangement abusé sur l'ancienneté de cet usage et sur son universalité parmi les Juifs. Les Grecs hellénisés d'Afrique ont rapporté l'invocation des dieux pour son admission au ciel, au paradis ou son contact avec l'intelligible. Certaines prières font partie des rituels égyptiens. Elles ont pour but d'aider le mort dans son voyage vers le séjour des bienheureux.

L'héritage égyptien de la prière pour les défunts, transmise de génération en génération, est repris dans les textes grecs, dont platoniciens. Les âmes peuvent compter, pendant leur pèlerinage terrestre et jusque dans leur éternité, sur les prières et les intercessions de leurs frères, des pauvres, des religieux, etc. Les chrétiens, particulièrement, ont cru qu'il est possible par certains actes de dévotion d'abrèger les épreuves des âmes après la mort. Ils croient en effet qu'une purgation des péchés est possible dans l'au-delà. Le témoignage en est surtout donné par les inscriptions funéraires et par la liturgie (Le Goff, 1975, p. 7). Inversement, les brahmanistes et bouddhistes admettent avec beaucoup de logique que c'est la vie présente qui est destinée à expier la faute de celle antérieure (Schopenhauer, 1964, pp.135-136). Ce point de vue donne une portée expiatoire à la réincarnation. Les dieux étant bons, et n'ayant pas créé la mort, amènent l'homme à

participer, lui-même, et pleinement à son salut en purgeant sa peine dans le monde sensible entouré de ses semblables et/ou de ses victimes et non au ciel, un endroit méta-sensible, incompris par tout mortel impur, dont l'âme vivifie.

Conclusion

Nous pouvons dire que l'âme ne peut entrer en contact avec l'intelligible, le monde des idées dont mentionne largement Platon, tant qu'elle est souillée, impure, c'est-à-dire en lien avec tout ce qui est corruptible. L'âme n'entre en contact avec ce monde vrai que par la pensée pure. Et cette condition n'est jamais entièrement réalisée aussi longtemps que notre âme est prisonnière de notre corps. Comme l'affirme P. Clodius (1906, p. 104), « il faut que Dieu lui-même nous délivre. C'est alors seulement que l'âme peut devenir adulte ; c'est alors que commence la vraie vie », au Ciel, au Paradis ou à l'Hadès ; ou, comme l'illustre C. Touati (2012, pp. 98-99), « toute corruptibilité ayant été rejetée et purifiée et tout l'état de ce monde, (...) ayant été dépassé et transcendé, c'est au-dessus de la sphère dite étoiles fixes que la demeure des pieux et des bienheureux sera établie (...) ». D'où le Purgatoire, imaginaire ou dogmatique, plus qu'un simple lieu d'exil, est une épreuve purificatrice ; païens et chrétiens décrivent une étape normale et nécessaire de la migration de l'âme. Mais la peine purificatrice se distingue des péchés qui méritent l'enfer. Autrement dit, les fautes moins graves retardent l'entrée au royaume des cieux. Ces péchés ne donnent pas la mort à l'âme, mais ils la défigurent. Les vivants parviennent à les racheter par des croyances, des prières et des jeûnes continuels. Cette dévotion pour les âmes du purgatoire dans l'Église catholique s'est développée surtout au XIX^e siècle. Alors on a assisté à la fondation à Paris, par exemple, des « Auxiliatrices du purgatoire » en 1856 qui avaient pour mission de gagner des âmes au Christ. Il fallait pour les catholiques dire le « Notre Père » et le « Je vous salue Marie » par jour pour les âmes du purgatoire. Les prières pour les âmes du purgatoire, ou pour les défunts tout court, ont en somme une très grande valeur aussi bien dans la tradition païenne que chrétienne ; puisqu'elles traduisent manifestement les manières humaines de contribuer à leur Salut.

Références bibliographiques

- Aubenque P. et André J.-M. (1964). *Sénèque*. Paris : Seghers.
- Ariès P. (1975). *Essais sur l'histoire de la mort en Occident au moyen âge à nos jours*. Paris : Seuil.
- Bellarmin R. (2017). « Purgatoire dans le Nouveau Testament ». <<http://viens-seigneur-jesus.forumactif.com/t28704-purgatoire-dans-le-nouveau-testament-par-st-robert-bellarmin>> (consulté le 14 juillet 2018).
- Bernard A. (1989). *L'homme et son accomplissement*. Kinshasa : Saint Paul Afrique.
- Bilewicz J. (2018). « Un cadeau inestimable pour ceux qui souffrent au purgatoire ». *Aimez-vous les uns les autres !* N° 1 (7) pp. 25-28.
- Bourçois-Macé A. (1957). « Réincarnation et Purgatoire ». In *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp 35-37.
- Bovis de A. (1957). « Au-delà », dans *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp. 9-14.
- Charles P. (1957). « L'institut des auxiliaires des âmes du purgatoire ». In *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp. 23-28.
- Claude M. (1996). *Purgatoire. Notre Pâque*. Paris : Les Éditions du Sanctuaire.
- Clodius P. (1906). « La vie future d'après Platon ». *Revue néo-scholastique*, 13^e année, n°50, pp. 101-110.
- Darriulat J. (2008). « Purgatoire ». <<http://www.jdarriulat.net/Auteurs/Platon/Phedon/Phedon3.html>> (consulté le 01 juillet 2018).
- Feuerbach L. (1997). *Pensées sur la mort et sur l'immortalité*. Trad. Claire Mercier. Paris : Pocket.
- Gaffney P. et Harvvey A. (1993). *Le Livre Tibétain de la Vie et de la Mort*. Trad. Gisèle Gaudebert et Marie Claude Morel, Paris, La Table Ronde.
- Guitton J. (1957). « Réflexions sur le purgatoire ». In *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp. 23-28.
- Heidegger M. (1986). *Être et temps*. Paris: Gallimard.

- Kolpaktchy G. (1978). *Livre des morts des anciens égyptiens*. Paris : Stock.
- La Bible*. (1997). Nouvelle édition revue. Paris : LE CERF.
- Lecouteux C. (1986). *Les Fantômes et revenants, au Moyen Âge*. Paris : IMAGO.
- Le Goff J. (1975). « La naissance du Purgatoire (XII-XIII siècle) ». In *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. La mort au Moyen Âge*. 6^e congrès. Strasbourg, pp. 7-10.
- Mohen J.-P. (1995). *Les rites de l'au-delà*. Paris : Odile Jacob.
- Platon (1991). *Phédon*. Trad. Monique Dixsaut. Paris : Flammarion.
- Platon (2004). *La République*. 2^e édition Trad. Georges Leroux. Paris : Flammarion.
- Platon (2012). *Phèdre*. Paris : Flammarion.
- Reinach S. (1996). *Cultes, mythes et religions*. Paris : Robert Laffont.
- Rondet H. (1957) « La prière pour les morts ». In *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp 49-56.
- Schopenhauer A. (1964). *Métaphysique de l'amour, Métaphysique de la mort*. Paris : Union Générale d'Éditions.
- Touati C. (2012). *Le purgatoire dans les littératures d'Égypte et de l'Afrique du Nord (I-IV^e s. ap. J.-C.)*. Université de Strasbourg, École doctorale de théologie et de sciences des religions.
- Vaïdjiké D. (2017). *Les conceptions métaphysiques relatives à l'idée de la mort et de l'au-delà dans la tradition Zimé en Afrique centrale*. Paris : Edilivre.
- Vandermeersch E. (1957). « Le Purgatoire dans l'Église ». In *Le purgatoire. Profond mystère*. Paris : Librairie Arthème Fayard, pp. 29-37.
- Vovelle M. (1993). *L'heure du grand passage chronique de la mort*. Paris : Gallimard.